

DIFFUSION IMMÉDIATE

Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés

LA MINISTRE MARGUERITE BLAIS ET LE DÉPUTÉ MICHEL MATTE ANNONCENT DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES EN FAVEUR DES AÎNÉS

Saint-Basile, le 28 novembre 2011. – Au nom du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard, la ministre responsable des Aînés, M^{me} Marguerite Blais, en compagnie du député de Portneuf et adjoint parlementaire au ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne et ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, M. Michel Matte, du maire de Saint-Basile, M. Jean Poirier, et du maire de Cap-Santé, M. Jean-Yves Nobert, est heureuse d'annoncer un financement total de 147 927 \$ accordé à deux municipalités de la circonscription de Portneuf pour la réalisation de projets d'infrastructures en faveur des aînés.

« Je me réjouis des projets annoncés, qui encouragent les municipalités à consolider leur engagement dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), dont je soutiens l'implantation depuis 2008. Ces projets favoriseront la participation active et l'épanouissement des aînés de la circonscription de Portneuf au sein de leur communauté et c'est là l'objectif visé. L'annonce d'aujourd'hui témoigne de la collaboration étroite entre ministres et députés pour améliorer la qualité de vie des aînés du Québec et elle s'inscrit parfaitement dans l'esprit de la future politique gouvernementale Vieillir chez soi », a déclaré M^{me} Blais.

La Ville de Saint-Basile bénéficiera d'un soutien financier de 47 927 \$ pour mettre en place un ascenseur dans un bâtiment de la municipalité où plusieurs organismes offrent des activités physiques, sociales et communautaires aux personnes âgées. Pour sa part, la Ville de Cap-Santé se verra attribuer une somme de 100 000 \$ afin de rénover les locaux du centre La Rencontre en vue de les rendre plus confortables et accueillants pour ses utilisateurs aînés.

« Je suis fier des initiatives des municipalités de Saint-Basile et Cap-Santé, qui démontrent bien qu'elles sont à l'écoute des besoins de leurs citoyennes et citoyens. Ces projets s'ajoutent aux actions accomplies au cours des dernières années afin d'offrir un environnement sain et approprié aux personnes âgées de notre territoire et c'est toute la population qui en bénéficie », a mentionné M. Matte.

Ce financement provient du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA) du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, mis en place pour encourager les municipalités engagées dans la démarche MADA du ministère de la Famille et des Aînés. Ce programme est doté d'une enveloppe de 9 millions de dollars pour la période de 2010 à 2013, à raison de 3 millions par année. Pendant la première année d'application du programme, 47 projets provenant de 32 municipalités de partout au Québec se sont vu accorder un financement. Ces investissements s'inscrivent dans le Plan québécois des infrastructures, qui prévoit près de 44,56 milliards de dollars pour la période 2010-2015, dont 3,87 milliards serviront au maintien et à la mise aux normes des infrastructures municipales.

« Cet engagement pris envers les aînés démontre notre volonté de participer ensemble au développement de notre collectivité. Bien souvent, ces petits projets d'infrastructures ne profitent pas qu'aux aînés, mais à toute la communauté, ce qui encourage d'autant plus la solidarité intergénérationnelle. Chaque action que nous accomplissons en ce sens permet de maintenir la qualité de vie de toutes les citoyennes et de tous citoyens de Saint-Basile », a indiqué M. Poirier.

La démarche MADA s'inspire d'une approche élaborée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour permettre aux citoyens de vieillir tout en demeurant actifs, par l'adaptation des politiques, des infrastructures et des services municipaux. La collaboration de l'ensemble de la collectivité constitue l'une des conditions gagnantes de la démarche, mais celle-ci ne pourrait réussir pleinement sans la participation des personnes âgées elles-mêmes et celle des organismes locaux qui les représentent. Le Québec est considéré par l'OMS comme la société la plus avancée au monde dans l'application de cette démarche.

« Le projet qui verra le jour à Cap-Santé permettra de raviver un environnement hautement fréquenté par les aînés de la ville et sera bénéfique à l'ensemble de la population. En favorisant le vieillissement actif, la démarche MADA et tout ce qui en découle vient cimenter l'inclusion des personnes âgées dans notre communauté », a pour sa part souligné M. Nobert.

L'appel de projets pour la deuxième année du PIQM-MADA a débuté le 17 octobre dernier et se poursuivra jusqu'au 16 décembre 2011 inclusivement. Les Lignes directrices pour les projets d'infrastructures des municipalités engagées dans la démarche Municipalité amie des aînés 2011-2012 ainsi que le formulaire de présentation de projet se trouvent à l'adresse www.mamrot.gouv.qc.ca.

– 30 –

Sources : Marie-Ève Morneau
Attachée de presse
Cabinet de la ministre responsable des Aînés
Tél. : 418 646-7757

Nicole Gingras
Attachée politique
Bureau du député de Portneuf
Tél. : 418 268-3860

Municipalités visées par l'annonce du 28 novembre 2011
Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés

Municipalité	Circonscription	Somme	Description
Saint-Basile	Portneuf	47 927 \$	Mise en place d'un ascenseur dans un édifice de l'avenue Caron (accessibilité universelle).
Cap-Santé	Portneuf	100 000 \$	Rénovation des locaux du centre La Rencontre, notamment en remplaçant le revêtement extérieur, en refaisant l'isolation des murs, en améliorer le système de chauffage et en installant des tapis en caoutchouc dans la partie du chalet des sports.